
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 7 MAI 2018

Afin de faciliter l'accès à certaines filières de l'enseignement supérieur, le gouvernement actuel a décidé la mise en place du dispositif Parcours'Sup. Ce système, remplaçant Admission Post Bac (APB), a pour objectif de tenir compte du parcours des élèves et de leurs motivations mais nécessite un processus de classement par les Unités de Formation et de Recherche (UFR) Santé.

Comme cela a été dénoncé dans *Le Monde* (07/05/18 - <http://urlz.fr/71Ue>), dans certaines UFR, les chefs de clinique universitaires – assistants des hôpitaux (CCU-AH) sont contraints d'analyser et de noter dans **des conditions désastreuses**, les dossiers que les futurs bacheliers ont soumis *via* Parcours'Sup. Ce travail supplémentaire a été imposé en toute hâte et sans concertation. Dans ces UFR où notre catégorie de personnel, non titulaire, est mise à contribution, aucune formation n'a été dispensée. Par ailleurs les critères d'évaluation proposés par mail sont excessivement succincts et subjectifs, source d'une grande hétérogénéité et ***in fine* d'inégalité entre les candidats**. De plus, le délai imposé, inférieur à 10 jours ouvrés pour 200 dossiers par CCU-AH, paraît particulièrement court et inadapté lorsqu'on connaît les charges hospitalières qui pèsent sur les CCU-AH et les conséquences que cela implique en terme d'organisation des soins dans les services hospitaliers sans que cela n'ait été anticipé.

Devant la méthode utilisée, le SCCAHP tient à **alerter que les conditions dans lesquelles se déroule l'évaluation des candidatures ne garantissent pas la rigueur et la sérénité nécessaires que devraient réunir une telle tâche** alors que ses conséquences sont cruciales pour les futurs bacheliers.

Les CCU-AH ne tiennent pas à gager l'avenir des générations de jeunes se destinant aux sciences de la Santé sur une évaluation imparfaite.

Le SCCAHP demande instamment aux équipes dirigeantes des UFR de revoir le cas échéant la forme et le fond de cette évaluation inique. Aussi, les CCU-AH ne sauraient s'associer à ce système d'évaluation insuffisamment construit et engageant leurs responsabilités morale et personnelle.